

Groupes d'Entraide Mutuelle Bourgogne-Franche-Comté



Qu'est-ce qu'un GEM ?

Le **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)** est une association de personnes partageant la même problématique de santé ou des situations de handicap, dont l'objectif exclusif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents. La fonction première du GEM est de **rompre l'isolement et de favoriser le lien social**, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un **mode de fonctionnement fondé sur une co-construction** par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM.

Les GEM étaient à l'origine dédiés aux personnes souffrant de troubles psychiques, offrant un lieu de rencontre et d'entraide, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. En 2018, le dispositif a été ouvert au public ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) via la création de « GEM TSA » spécifiques. En 2011, une troisième catégorie de GEM spécifiques a vu le jour: les « GEM TC », destinés aux adhérents ayant subi un traumatisme crânien ou toute autre lésion cérébrale acquise.

[Lien vers le cahier des charges des GEM](#)



Les GEM sont un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en grande vulnérabilité.

Caractéristiques des GEM



Forme associative disposant d'un local adapté et d'un salarié animateur et/ou coordinateur



Principe d'autogestion : les membres du GEM sont ceux qui le font vivre (activités, organisation, etc.)



Appui d'un parrain, pour épauler le GEM dans une position de tiers et de médiateur



Partenariats avec la MDPH, la commune, les acteurs de soins et d'accompagnement, de l'insertion sociale et professionnelle, etc.

Groupes d'Entraide Mutuelle Bourgogne-Franche-Comté

Données régionales

La région Bourgogne-Franche-Comté a lancé ses premiers Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) en 2006, avec 14 structures. Dix ans plus tard, ce nombre a presque doublé, atteignant 26 GEM.

20 ans après la création de ces dispositifs, la région compte 45 GEM dont :

28 GEM
Troubles Psy
dont 2 spécifiques jeunes

8 GEM TSA

8 GEM
cérébrolésés

1 GEM
Déficients intellectuels

Dont 2 GEM en autogestion

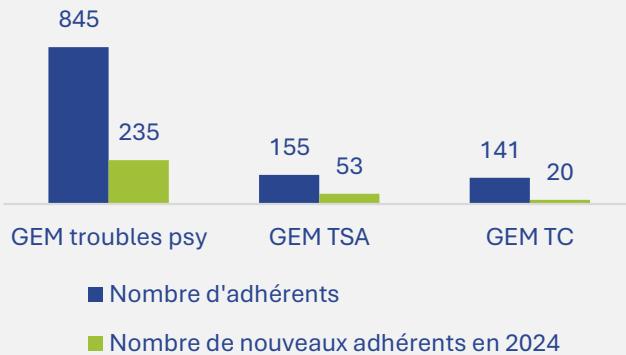


Déploiement territorial

- 9 antennes** **présentes** sur le territoire
- 2 GEM** **sont itinérants** (se déplacent dans les communes voisines, auprès des adhérents), ce qui représente 5 % des GEM dans la Région
- 2 GEM** **sont multisites**, ce qui représente 5 % des GEM dans la Région
- 25 GEM** **possèdent un véhicule**, ce qui représente 57 % des GEM dans la Région

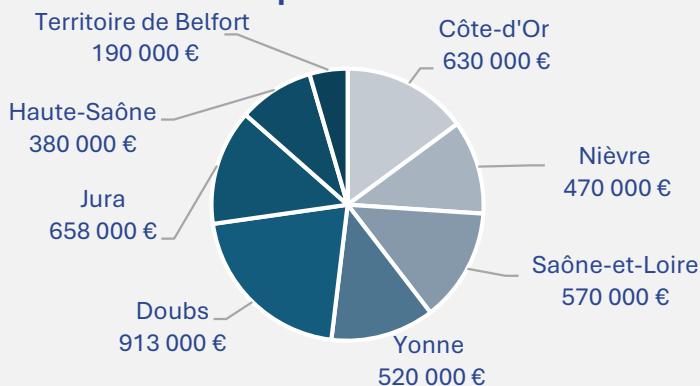
1 141 adhérents en 2024

Nombre d'adhérents par type de GEM en Bourgogne-France-Comté en 2024*



Financement régional des GEM (sur 2024)

Répartition du financement régional par département*



*inclut les antennes

Groupes d'Entraide Mutuelle Bourgogne-Franche-Comté

Données Départementales 2025

Yonne : 5 GEM

104 adhérents

- 2 GEM troubles psy (67 adhérents)
- 2 GEM TC (25 adhérents)
- 1 GEM TSA (12 adhérents)

Côte d'Or : 7 GEM

207 adhérents

- 5 GEM troubles psy dont 1 GEM jeunes (149 adhérents)
- 1 GEM TC (11 adhérents)
- 1 GEM TSA (47 adhérents)

Haute-Saône : 4 GEM

90 adhérents

- 1 GEM troubles psy (38 adhérents)
- 2 GEM TC (45 adhérents)
- 1 GEM TSA (7 adhérents)

Nièvre : 5 GEM

103 adhérents

- 4 GEM troubles psy (79 adhérents)
- 1 GEM TSA (24 adhérents)

Terr. De Belfort : 2 GEM

51 adhérents

- 1 GEM troubles psy (36 adhérents)
- 1 GEM TSA (15 adhérents)

Saône-et-Loire : 6 GEM

166 adhérents

- 4 GEM troubles PSY (125 adhérents)
- 1 GEM TC (23 adhérents)
- 1 GEM TSA (18 adhérents)

Jura : 6 GEM

109 adhérents

- 4 GEM troubles psy (86 adhérents)
- 1 GEM TC (15 adhérents)
- 1 GEM TSA (8 adhérents)

Doubs : 10 GEM

311 adhérents

- 7 GEM troubles psy (265 adhérents)
- 1 GEM TC (22 adhérents)
- 1 GEM TSA (24 adhérents)
- 1 GEM DI (création 2025)

